

DEC160983DR07

Décision portant nomination de Monsieur Franck CAPISANO aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la FR3747 intitulée « Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux ».

LE DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **FR3747** intitulée « **Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux** » et nommant **Madame Françoise LE MORT** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que **Monsieur Franck CAPISANO** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **26 et 27 janvier 2009** et du **23 au 25 janvier 2009** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Franck CAPISANO, ingénieur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**FR 3747** intitulée « **Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Franck CAPISANO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, **Monsieur Franck CAPISANO** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Lyon**, le **19/10/2016**
La directrice de l'unité
Françoise LE MORT

Visa du chef d'établissement partenaire Visa du délégué régional du
CNRS
(Université Lumière Lyon 2)

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

